21e ANNÉE — Série Nouvelle — N° 24 PARAISSANT LE DIMANCHE 14-21 Octobre 1905

LE SOCIALISTE

Organe Central du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière)

ABONNEMENTS :
FRANCE : Trois mois, 1 fr. 50; Six mois, 3 fr.; Un An, 6 fr.
ÉTRANGER : Six Mois, 4 fr.; Un An, 8 fr.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL :
16, Rue de la Corderie, 16. — PARIS

LE CONGRÈS DE CHALON

Conformément à la décision du Congrès national de Paris, le IIe Congrès national du Parti socialiste (section française de l'Internationale ouvrière) se tiendra à Chalon-sur-Saône, salle du Colysée, rue Desnon, les **dimanche 29, lundi 30, mardi 31 octobre** *et* **mercredi 1er novembre jusqu'à midi.**

Il s'ouvrira la veille, **samedi 28 octobre,** *à huit heures et demie du soir, par un* **Grand meeting public** *organisé à Chalon par les soins de la Fédération de Saône-et-Loire et auquel prendront part la plupart des délégués du Parti.*

La première séance aura lieu le dimanche 29, à neuf heures du matin.

L'ordre du jour provisoire est ainsi établi :

1° Rapports du Conseil national ;
2e Rapport du Groupe socialiste au Parlement ;
3e L'action électorale du Parti ; les élections sénatoriales et législatives en 1906 ;
4e La journée de huit heures ; le Premier Mai ;
5e Organisation de la propagande.
6e Election de la Commission permanente:
7e Siège du prochain Congrès national.

Des démarches seront faites auprès des compagnies de chemins de fer pour assurer aux délégués le parcours à demi-place de leur résidence à Chalon-sur-Saône et retour. Il est essentiel pour cela que les Fédérations fassent connaître à l'avance, au citoyen **L. Dubreuilh,** *au siège du Parti,* **16, rue de la Corderie, Paris** (IIIe), *les noms, prénoms et adresses de leurs délégués, avec indication de l'itinéraire qu'ils se proposent de suivre et des lignes qu'ils empruntent sur chaque réseau. Cette communication doit être faite* **avant le 16 octobre** (**dernier délai**).

Colonialisme et Socialisme

Le citoyen Paul Louis publie cette semaine, dans la *Bibliothèque socialiste*, un volume sur le *Colonialisme*. Nous en donnons ci-dessous l'introduction :

L'expansion coloniale n'est pas, de nos jours, un phénomène particulier à tel ou tel Etat. Elle est devenue, en quelque sorte, l'une des caractéristiques du monde contemporain, et apparaît, par suite, comme l'une des manifestations organiques du régime capitaliste.

Aussi longtemps qu'elle demeurait le fait d'une ou de plusieurs puissances isolées, il était permis, sinon de s'en désintéresser, du moins de la reléguer au rang des préoccupations et des évènements secondaires. Tant que l'Angleterre, héritière des empires exotiques de la France, de la Hollande, de l'Espagne, ne compta pas de rivales sérieuses dans les continents ou les archipels lointains, le problème ne pouvait surgir en toute sa grandeur. Mais dans le dernier quart du siècle écoulé, la répartition politique du monde a été renouvelée : les pavillons européens ont été p antés sur les îles de la Papouasie et dans les bassins lacustres de l'Afrique centrale. Tous les pays, ou peu s'en faut, ont affirmé des velléités de conquêtes ; des dizaines de millions de jaunes et de noirs ont été assujettis, astreints à l'impôt, incorporés aux milices, forcés au travail le plus pénible et le plus mal rétribué, si bien que leur sort a semblé plus lamentable et plus dur que la condition des prolétaires blancs les moins favorisés.

L'Europe et après elle l'Union américaine, issue de souches européennes, se sont déversées sur toutes les terres qui demeuraient disponibles. Cette occupation brutale évoque les souvenirs historiques des grandes migrations de peuples, des invasions barbares, — des avalanches humaines qui se succédèrent de l'apparition des Cimbres à la prise de Constantinople. Le phénomène est assez ample et assez saisissant pour secouer notre indifférence ; il vaut d'être étudié en lui-même, dans ses causes, dans ses conséquences multiples.

Ce n'est pas uniquement parce qu'il s'est, à vrai dire, universalisé, et parce qu'il a brisé tous les cadres, qu'il mérite d'être examiné minutieusement. Il intéresse, au plus haut degré, la vie présente et aussi l'avenir du prolétariat. Il importe de rechercher quelle influence le colonialisme peut et doit exercer sur l'évolution des sociétés, quels éléments perturbateurs il jette dans l'atmosphère, quels effets économiques il engendre nécessairement.

Ces quelques observations précisent le sens de ce petit livre, et en circonscrivent en même temps le domaine. La classe ouvrière, qui sera l'instrument d'unification de l'humanité future, ne saurait pourvoir à toutes ses tâches, si elle ne connaissait exactement le milieu où elle opère.

Or, l'on n'a pas défini tout le régime contemporain, lorsqu'on a signalé l'extension du machinisme, la concentration capitaliste, la ruine de la petite industrie, le déracinement des populations rurales, la crise agricole, le grossissement continu de l'armée prolétarienne, la croissance du chômage. Le développement colonial n'est pas le trait le moins significatif du système. Il pèse à cette heure sur les Allemands comme sur les Anglais, sur les Américains comme sur les Français. Il domine toutes les combinaisons de forces du lendemain, et commande déjà toutes les guerres d'aujourd'hui.

Les Congrès socialistes ont inscrit, à plusieurs reprises, le colonialisme à leur ordre du jour ; aux assises d'Amsterdam, en 1904, deux spécialistes en la matière, Hyndman et van Kol, ont remis des rapports qui offrent le plus haut intérêt, mais qui n'embrassent pas l'ensemble des questions posées, et il n'en pouvait être autrement, au surplus, puisque ces rapports devaient être des résumés.

Notre objectif est ici de montrer les sources profondes du mouvement colonial, les caractères généraux qu'il présente, les résultats qu'il a donnés et ceux qu'il engendra fatalement, la répercussion qu'il aura sur la contexture économique du globe et sur les relations des classes en présence. Notre conclusion se synthétiserait assez bien en ces lignes : le colonialisme, issu du mécanisme capitaliste, déchaîné par les convoitises et par les besoins pressants des possédants, hâte l'effondrement de la société actuelle exaspère et universalise les conflits sociaux.

LA BATAILLE ÉLECTORALE

Elections législatives. — Circonscription de Florac. — Le docteur Vauriot, candidat du Parti à l'élection du 1er octobre, a recueilli 131 voix. Le candidat du Parti radical socialiste, M. L. Dreyfus, a été élu avec l'appoint d'un fort contingent réactionnaire ayant eu la bonne fortune de grouper à la fois sur son nom, dès le premier tour de scrutin, les habitués des loges et des sacristies.

2e circonscription de Nevers. — Notre camarade L. Roblin a été élu au second tour de scrutin, le 8 octobre, par 6,228 voix contre 2,836 à son concurrent opportuniste. Le candidat des radicaux au premier tour, s'était désisté en faveur du candidat socialiste.

L'élection de Roblin constitue un grand succès pour la Fédération de la Nièvre et pour le Parti tout entier. C'est le premier jalon posé dans une région où les travailleurs bûcherons solidement groupés déjà sur le terrain corporatif, viennent d'apprendre aussi à se servir de l'arme politique. Le socialisme de la 2e circonscription de Nevers fera tache d'huile dès les prochaines élections.

2e circonscription de Nancy. — Notre camarade Jules Uhry a réuni 1,327 voix contre 8,718 au progressiste qui a été élu, et 4,384 voix au radical.

Les résultats de cette campagne sont pleins de promesse aussi, puisque c'est la première fois, peut-on dire, qu'une propagande effective est menée dans cette région au nom du socialisme, sans réticence et sans ambage.

Le citoyen Vauriot a été appuyé dans sa campagne par le citoyen Roland ; le citoyen Roblin par les citoyens Bouveri, Constans, H. Mauger, Meslier ; le citoyen Uhry, par les citoyens Bouveri, Constans, Meslier, A. Veber, tous délégués par le Conseil national.

Machination gouvernementale

La Commission administrative permanente a voulu sans tarder protester au nom de l'ensemble du Parti au sujet des poursuites intentées par la justice bourgeoise contre les signataires de l'affiche aux conscrits.

La Commission n'a même pas voulu connaître de la teneur de cette affiche. Il lui a suffi de savoir que des travailleurs, des citoyens étaient l'objet d'un coup de force judiciaire pour qu'elle élevât la voix et déclarât qu'entre les traqueurs et les traqués, les accusés et les accusateurs son choix était fait.

Le Parti tout entier s'engagera dans la voie ainsi ouverte.

C'est l'honneur du Parti socialiste d'avoir de tout temps, en toute circonstance, sans s'occuper davantage des conditions mêmes des actes incriminés, revendiqué pour les prolétaires le droit d'exprimer leur opinion par la parole comme par la plume et de la crier si haut que la société capitaliste l'entendit.

Pied à pied au Parlement, nos élus ont à l'époque, combattu contre le vote des « lois scélérates ».

Quand est venu le procès des Trente, bien que la plupart des accusés se réclamassent de doctrines très différentes des nôtres, notre protestation, notre action en leur faveur n'en fut pas moins unanime.

Ce que nous avons fait hier, nous le referons aujourd'hui. Avec la même volonté, la même énergie, le même cœur, nous sommes prêts à lutter pour la liberté d'opinion violée en la personne de Cipriani, d'Hervé, de Desplanques, d'Yvetot, de Dubéros, de Bousquet et de leurs cosignataires.

Le Parti tout entier marchera d'autant plus délibérément, qu'il se trouve en présence d'une vaste machination ourdie par les dirigeants.

Ce ne sont pas seulement les signataires de l'affiche aux conscrits qui sont incriminés au nom des « lois scélérates », c'est un peu partout, dans les centres industriels, de jeunes camarades arrêtés, traînés devant les magistrats pour avoir distribué aux conscrits des placards antimilitaristes, dont le seul crime est de recommander aux futurs prolétaires en tunique de ne pas tirer sur les compagnons laissés à l'usine, à l'atelier, sur leurs frères, sur leur père, sur leur mère. Et demain, si l'on n'y prend garde, ce seront tous les journaux du Parti, assignés sous le même chef, devant les juges ; car tous ont dans leurs colonnes, ces derniers jours, distribué aux prolétaires soldats les plus pressants conseils de solidarité ouvrière nationale et internationale.

C'est aussi la Confédération du travail, inquiétée dans la personne de ses secrétaires et que l'on s'efforce, dans un but trop facile à deviner, à englober dans la poursuite. On veut abattre qui l'on n'a pu domestiquer.

Or, ici encore, il faut bien qu'on se rende compte qu'à côté de la Confédération on trouvera le Parti Socialiste : à côté des travailleurs unis sur le terrain corporatif, les travailleurs unis sur le terrain politique.

Au fond, du reste, ne sont-ce pas les mêmes ici et là groupés sur des terrains différents ? Attenter à l'organisme économique ou à l'organisme politique de la classe ouvrière, c'est donc attenter toujours à la même classe ouvrière. Le sachant, nous le prouverons.

LOUIS DUBREUILH.

AUTRE GUITARE

Cette accusation, on ne peut pas dire qu'elle nous prenne au dépourvu ; nous l'attendions et nous la voyions venir, avec ou sans gros sabots. Elle a d'abord été légère, légère, rasant la terre ; maintenant elle grandit. Eh bien, cela vaut mieux et il s'agit d'attaquer ce taureau par ses cornes, qui sont usées à force d'avoir servi. On nous reproche de vouloir faire le jeu de la réaction, voilà le grand mot lâché.

Il faut avouer que cette accusation nous laisse profondément indifférents ; elle a déjà été lancée d'ailleurs contre toutes les fractions du parti républicain bourgeois. Gambetta et ses amis accusaient jadis Clémenceau de faire le jeu de la réaction, en renversant les uns après les autres les ministères opportunistes : Clémenceau qui est un bon raillard, ne s'est jamais préoccupé outre-mesure de cet anathème. Puis, — j'en passe et des meilleurs, — ce fut le tour de Bourgeois et de Brisson qui reprochèrent à Waldeck de se liguer avec la droite. Enfin, Combes stigmatisait naguère Leygues et Millerand pour avoir voulu renverser le bloc, si cher à Ranc, au profit et dans l'intérêt de la réaction. C'est une balle que l'on se renvoie communément en politique bourgeoise ; c'est un jeu de massacre parlementaire, personne n'y fait plus attention. De même les immortels ancêtres s'accusaient autrefois d'être les agents de Pitt et Cobourg.

Il y a des socialistes, paraît-il, des travailleurs qui « très justement, ne pardonnent pas à ceux qui favorisent ou semblent favoriser (admirez la nuance !) la réaction ». Il faut avouer que ces travailleurs, s'ils existent, sont singulièrement en retard. D'ailleurs c'est à leur naïveté que les républicains bourgeois font régulièrement appel, pour rétablir leurs affaires.

Que signifie d'ailleurs cette formule fatidique : « faire le jeu de la réaction ! » ? Nous avons vu à la Chambre, des députés socialistes si effrayés de cette accusation, qu'ils n'ont pas osé voter une motion en faveur du collectivisme, ni soutenir Millerand quand il reprochait, très justement au ministère Combes de n'avoir rien fait pour la classe ouvrière. Millerand jouait, il est vrai, son jeu à lui, en proférant cette accusation, mais il n'en avait pas moins raison pour cela.

S'il s'agit de faire le jeu de la république bourgeoise, on peut dire que les socialistes s'y entendent joliment, et ils sont si désintéressés ! Il ne leur faut aucun avantage pour leur classe, surtout, on pourrait les accuser de faire payer leur service. N'ont-ils pas été créés et mis au monde pour être l'avant-garde de l'armée républicaine, recevoir les coups et ne rien gagner ?

Quant au « jeu de la réaction », il n'a jamais été fait, et il ne peut jamais se faire avec des socialistes, conscients de leur classe. Supposons que les réactionnaires votent pour un socialiste, ils n'en sont pas les bons marchands, et regrettent bientôt d'avoir joué avec le feu. De ce côté là, nulle crainte. Si les réactionnaires veulent battre un républicain, pour faire élire un socialiste, ce n'est pas à nous de les en empêcher.

Sur le tapis vert de la politique, dans des circonstances non choisies, mais subies par les prolétaires, il n'est qu'une recommandation à leur faire. « Citoyens, faites votre jeu », ou, comme dans la déclaration de Montluçon : « Prolétaires, à vos pièces et rien qu'à vos pièces, et feu sur l'ennemi ! »

C. BONNIER.

Le Socialisme et la Guerre

La presse bourgeoise ayant, à la suite d'indiscrétions, inexactement reproduit et même dénaturé la résolution présentée par le citoyen Ed. Vaillant, en son nom et au nom du citoyen Jaurès, à la réunion du Comité national du 24 septembre 1905 sur l'action du socialisme international en cas de conflit entre gouvernements, nous en publions le texte intégral. Cette résolution a été votée à l'unanimité par les délégués au Conseil national et transmise au Bureau international de Bruxelles.

Voici le texte :

Dès que, secrets ou publics, des événements pourront faire craindre un conflit entre gouvernements, rendre une guerre possible ou probable, les partis socialistes des pays concernés devront, de suite, spontanément et à l'invitation du Bureau socialiste international, entrer en rapports directs, à l'effet de déterminer et concerter les moyens d'action ouvrière et socialiste, commune et combinée, pour prévenir et empêcher la guerre.

En même temps, les partis des autres pays seront avisés par le Secrétariat du Bureau, et une réunion du Bureau socialiste international aura lieu, aussitôt que possible, à l'effet d'arrêter pour tout le parti socialiste international et la classe ouvrière organisée, l'action la plus propre à prévenir et à empêcher la guerre.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Malgré les vicissitudes au milieu desquelles passe cette grave question, malgré les discussions passionnées auxquelles elle a donné lieu dans nos Congrès nationaux et internationaux, nous voyons toujours de plus en plus cette question à l'ordre du jour du prolétariat mondial marchant ou cherchant sa voie vers son émancipation politique et économique.

J'entends encore les critiques des adversaires de la Grève générale qui la considéraient comme une arme uniquement anarchiste et antisocialiste.

Il serait cependant difficile de faire croire que tous les membres qui composaient le Congrès socialiste à Iéna étaient des antisocialistes ou des anarchistes en adoptant, à une énorme majorité, la résolution d'indiquer la grève en masse comme un moyen éventuel de résistance aux mesures liberticides de leur kaiser contre le suffrage universel.

D'ailleurs, malgré les critiques élevées dans le Congrès d'Amsterdam, aucun n'a prétendu qu'il fallait renoncer à ce moyen dans tous les cas.

N'est-il pas évident que la Grève générale peut être une arme révolutionnaire entre les mains de la classe ouvrière ? Elle serait même, dans des circonstances données, la seule arme légale dont elle pourrait disposer.

Quel que soit le cynisme des gouvernants de tous pays, il n'en est aucun qui ait osé proclamer dans leurs codes que les pauvres, en naissant, étaient condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Donc, le droit de grève partielle ou générale ne peut être contesté à aucun travailleur et dans aucun pays.

On a, il est vrai, prétendu que par le nombre des victimes qu'elles font, les grèves partielles ou générales émoussent les énergies révolutionnaires.

Je prétends au contraire qu'elles les excitent. J'ai bien pu avoir tort devant des Congrès, mais la résolution d'Iéna ne peut que m'encourager dans ma conviction première.

Je sais qu'à la grève prolétarienne, les exploiteurs répondent par le boycottage, qu'ils sont pour cela beaucoup mieux outillés que les travailleurs pour y réussir.

Quel que soit le moyen que recherchera le travailleur pour s'affranchir du joug qu'il subit, il trouvera toujours sur tous les terrains une bourgeoisie armée pour la résistance contre les revendications ouvrières.

En examinant la puissance de ses armes, c'est encore dans la grève prolétarienne que la bourgeoisie selon moi, sera le plus vulnérable et que le prolétariat pourra trouver le maximum de sa puissance révolutionnaire et le moins de risques.

L'avantage de la grève généralisée, c'est qu'elle permet à tous d'y participer depuis les plus timides jusqu'aux plus ardents ; tous étant d'accord sur le but, chacun peut agir suivant son tempérament et sa volonté.

Je me garderai bien d'ailleurs de rééditer les débats nombreux qui ont eu lieu à ce sujet. Mais je ne pouvais laisser

Camarades faisons une agitation constante pour la Journée de 8 heures !

passer sans en signaler avec satisfaction la résolution du Congrès d'Iéna.

Je suis persuadé qu'il est possible, indispensable pour tous les militants de faire l'éducation des masses prolétariennes.

Mais qu'il est non moins utile de l'armer davantage pour sa protection et que le moment viendra où la réaction bourgeoise même imposera de préparer la Grève qui peut aider puissamment l'action révolutionnaire.

Malgré ceux qui l'ont trahie, malgré ceux qui l'ont honnie, l'idée de la Grève générale n'est ni morte, ni enterrée. Donc, Vive la Grève générale politique et économique !

V. DEJEANTE.

Les Congrès corporatifs

Les délégués de l'Association générale des employés des Postes, Téléphones et Télégraphes, réunis en Congrès la semaine dernière, ont longuement discuté la question de la transformation de cette Association en Syndicat professionnel.

La majorité s'est montrée opposée à cette transformation. Elle a fait valoir des arguments de droit, des consultations officielles ou officieuses. M. le Ministre et d'autres hautes personnalités politiques ayant émis l'avis que la loi de 1884 n'était pas applicable aux agents des postes, elle a décidé d'attendre bénévolement que les dispositions de la dite fussent étendues.

En réalité, il s'agissait de toute autre chose que d'un respect excessif de la loi : c'est plutôt du respect de l'autorité que la majorité de l'A. G. est pénétrée. Parmi les agents de toutes les grandes administrations, il y a une catégorie qui détient les meilleurs postes ou qui espère les détenir prochainement et qui n'a pas d'autre objectif que d'être « bien en cour ». Derrière ces favorisés se rangent les timorés, les pauvres diables de fonctionnaires à salaire de famine. Ceux-ci ont souvent éprouvé des difficultés pour entrer dans l'Administration et ils ont une peur atroce d'être obligés d'en sortir.

Ainsi s'explique le vote du Congrès de l'A. G. qui, par 444 voix contre 189, a repoussé la transformation en Syndicat. Tous les chefs, secondés par un très grand nombre de groupes de facteurs ruraux, ont formé cette majorité.

La minorité comprend les groupes des grandes villes, « les turbulents », disent les hauts fonctionnaires.

Cette minorité a cru devoir se séparer d'une Association sans énergie : c'est son droit le plus strict, si regrettables que soient les scissions de ce genre dans les corporations.

Peut-être eût-il été préférable que nos camarades de la minorité restent plus longtemps avec les autres ; poursuivent à l'intérieur leur action pour le Syndicat, plutôt que de constituer ce Syndicat à l'extérieur ; attendent, en un mot, le moment d'être à leur tour majorité afin de grouper derrière eux la presque unanimité du prolétariat postal. Ils en ont jugé autrement et ils sont meilleurs juges que nous.

J.-P. ANDRÉ.

Notre camarade Jules Guesde, atteint d'une pleurésie sèche qui l'oblige à garder la chambre pendant plusieurs semaines, n'a pu entreprendre les tournées de réunions dont il s'était chargé dans les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et la Corse.

Ces délégations ont dû être renvoyées au mois prochain.

TACTIQUE ÉLECTORALE

La Fédération socialiste des Deux-Savoies a adopté et décidé de soumettre au Congrès de Chalon deux propositions que nous voudrions dès maintenant formuler et motiver brièvement dans l'organe central du Parti.

La première est un amendement aux motions Vaillant et Gotté, — disons aujourd'hui aux motions Vaillant et Révelin. Ces propositions font un devoir aux Fédérations de donner à la lutte électorale la plus grande ampleur possible ; mais, en opposition avec la motion Cachin, elles ne les obligent pas strictement à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. Elles prévoient des exceptions, des impossibilités. Nous sommes, jusqu'ici, entièrement d'accord avec les auteurs de ces propositions. Nous demandons, avec eux, que des candidatures socialistes soient posées partout où une campagne sérieuse sera possible.

Mais que faire dans les circonscriptions où nous aurons dû renoncer à présenter un candidat ? Ni la motion Vaillant, ni la motion Gotté, ni la motion Révelin ne disent quelle devra être en pareil cas l'attitude des socialistes, l'attitude des Fédérations. S'abstiendra-t-on, purement et simplement ? Votera-t-on, purement et simplement, pour le candidat bourgeois le plus avancé ? Cette question n'a pas été posée. Nous la posons et y répondons par notre amendement.

L'idée essentielle en est celle-ci : Nous devons, en pareil cas, donner notre concours, inviter les électeurs sur lesquels nous avons une action à donner leur voix au candidat qui nous fournirait des garanties sérieuses, qui aurait pris l'engagement public et formel d'appuyer énergiquement certaines réformes.

Quelles réformes ?

Les seuls candidats dont il peut être question sont les candidats radicaux et radicaux-socialistes. Les réformes en faveur desquelles nous pouvons légitimement et utilement leur demander de faire des déclarations, sont celles que leur parti et le nôtre approuvent également, celles qui sont inscrites à notre programme minimum et en faveur desquelles les Congrès du parti radical et radical-socialiste, de 1901 à 1905, se sont prononcés.

C'est en nous inspirant de cette règle que nous avons établi le programme de réformes immédiates formulées dans notre amendement, dont voici le texte :

> Dans les circonscriptions où le parti se trouvera dans l'obligation de renoncer à poser des candidatures, il invitera les électeurs socialistes à ne voter que pour les candidats républicains qui auront pris l'engagement public et formel d'appuyer de toute leur énergie un programme de réformes que le Congrès national aura à arrêter. Ce programme, s'inspirant des résolutions et des déclarations de principes votés dans les Congrès du parti radical et radical-socialiste dans ce qu'elles ont de commun avec le programme minimum du Parti socialiste, aura pour base les points suivants :
>
> Établissement de retraites ouvrières et paysannes ; assurance contre le chômage ; développement et extension à toutes les catégories de travailleurs des lois sur les accidents du travail ; réduction de la durée légale de la journée de travail à 8 heures et, à défaut, extension de la loi des dix heures à toutes les catégories d'ouvriers et d'employés ; réforme de la justice militaire et suppression des conseils de guerre ; nationalisation des chemins de fer, des mines, des forces hydrauliques, des assurances, des raffineries de sucre et de pétrole, des grandes meuneries ; émancipation économique des communes pour faciliter la municipalisation des services publics communaux ; suppression des impôts sur les denrées de première nécessité et des quatre vieilles contributions, et établissement d'un impôt fortement progressif sur le revenu et d'un impôt fortement progressif sur les successions.

Sur quelques points, nous avons précisé la pensée hésitante des radicaux, mais ils ne peuvent se prononcer contre aucune de ces mesures sans se mettre en contradiction avec les principes posés par eux dans leurs déclarations du Congrès. Au reste, ce n'est là qu'un projet, et c'est au Parti réuni à Chalon qu'il appartiendrait d'arrêter définitivement le programme dont il s'agit.

On nous objectera peut-être : Si le Parti socialiste n'est pas assez fort, dans une circonscription, pour y présenter un candidat et y mener une campagne sérieuse, comment pouvez-vous espérer qu'il aura la puissance de contraindre le candidat radical à signer votre programme ? Nous répondons : Mais ce programme, ce n'est pas le nôtre, c'est celui du parti radical, ou plutôt c'est la partie commune des deux. Les candidats radicaux ne peuvent pas le répudier sans risquer de perdre non-seulement les voix socialistes de leur circonscription, mais aussi les voix des radicaux conscients. Interrogés sur les différents points de ce programme, ils ne peuvent, sans péril pour eux, se soustraire aux déclarations que nous leur demandons. Par là, nous pouvons peser sérieusement sur eux. Or, pour exercer cette action, il suffit qu'un délégué de notre parti, dans une réunion publique importante, demande au candidat s'il accepte ou non le programme ci dessus.

Notre seconde proposition a trait au second tour de scrutin. Elle découle des mêmes principes que la première. Elle est ainsi conçue :

> Au second tour de scrutin, le parti socialiste, dans les circonscriptions où ses candidats auront été évincés, n'invitera les électeurs à voter que pour les candidats qui auront pris l'engagement public et formel d'appuyer de toute leur énergie ce programme de réformes.
>
> Seuls des intérêts primordiaux que ferait apparaître le résultat général du premier tour de scrutin pourraient autoriser des exceptions.

Cette proposition complète la précédente. Elle tend, comme elle, à faire servir le plus complètement possible notre force électorale à la cause des réformes sociales, — à faire que le programme que nous avons tracé devienne le programme du travail, le programme de réalisations de la prochaine législation.

Notons bien, ici encore, qu'il ne s'agit pas de violenter les candidats des partis républicains avancés en leur imposant, comme condition de notre concours, des engagements contraires à leurs principes : c'est seulement sur des réformes inscrites au programme de leur parti que nous leur demandons de prendre des engagements formels.

Mais nous gagnons à ces engagements que, s'ils sont élus, leur élection signifie une adhésion expresse des électeurs à ces réformes, et cela est essentiel. Il ne faut pas qu'on puisse dire, à propos de ces mesures, comme fit M. Rouvier en 1904, à propos du rachat des chemins de fer, que le pays ne s'est pas prononcé aux élections et que, par suite, il n'a pas d'opinion en la matière.

Dira-t-on peut-être qu'il est dangereux qu'au second tour de scrutin nous nous trouvions liés par une formule rigide ? Mais notre formule n'est pas rigide. Nous prévoyons le cas où des intérêts primordiaux, que ferait apparaître le résultat général du premier tour de scrutin, autoriseraient une dérogation à la règle.

Nous ne voulons rien faire qui puisse compromettre les intérêts de la République, à laquelle nous sommes passionnément attachés ; mais nous tenons à rappeler à ceux qui invoquent constamment notre devoir républicain leur devoir social.

LE COMITÉ FÉDÉRAL
de la Fédération socialiste des Deux-Savoies.

VANDERVELDE A LYON

La conférence faite lundi soir à Lyon, à la brasserie Fritz, par le citoyen Emile Vandervelde, a obtenu un très vif succès. Un millier de citoyens au moins y assistaient dont la plupart des élus du Parti socialiste dans le Rhône.

Le citoyen Arnaud, adjoint au maire, fut élu président, assisté des citoyens Picardet, Ferrier et Cuzin.

Après un exposé du citoyen Moutet, conseiller général, posant nettement les conditions de la lutte pour le Parti socialiste aux prochaines élections, le citoyen Vandervelde a expliqué à ses auditeurs charmés par son éloquence si claire et si élégante, les conditions de développement et la constitution du Parti ouvrier belge, en insistant sur la force de son organisation économique.

Après avoir longuement exposé l'organisation mutualiste, syndicale et surtout coopérative du Parti ouvrier belge, Vandervelde insiste sur la nécessité impérieuse d'établir en France un rapprochement entre le mouvement syndical et le mouvement politique de la classe ouvrière. Ce sera le but essentiel de l'unité socialiste dont il salue joyeusement la fondation. Déjà le mouvement d'unification a réussi au-delà de toutes les espérances.

A peine y a-t-il deux ou trois régions où certains socialistes se figurent encore qu'il leur sera possible de rester en dehors de la section française de l'Internationale, de se mettre par cela même, en dehors de l'Internationale ouvrière elle-même.

Il appartient à ceux qui ont déjà réalisé l'unité de dissiper ces illusions. Ils y réussiront d'autant mieux qu'ils montreront plus de tolérance à l'égard de toutes les nuances d'opinions qui existent dans la démocratie socialiste. Il y a nécessairement dans le parti socialiste comme dans tout parti, des intransigeants et des modérés.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

> Les citoyens réunis au nombre de 1500, salle de la brasserie Fritz, sur la convocation du Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière, après avoir entendu le citoyen Moutet, au nom de la Fédération du Rhône, dans l'exposé des raisons de la constitution de l'Unité dans le Rhône et de la tactique résolument républicaine et socialiste de ce parti dans les luttes électorales futures, et le citoyen Vandervelde exposer au point de vue international la nécessité de l'Unité socialiste française et en quoi consiste l'action du parti ouvrier belge, félicitent le citoyen Vandervelde de sa magnifique conférence, envoient leurs saluts fraternels aux militants belges, font des vœux pour la réalisation de l'unité socialiste en France et principalement dans le département du Rhône, s'engagent à lui apporter leur concours et lèvent la séance au cri de : Vive le Parti socialiste unifié ! Vive l'internationale ouvrière !

La Semaine

Lock-out

Ce qu'on appelle la grève des électriciens de Berlin et qui met sur le pavé sans travail plus de 40,000 ouvriers, n'est en réalité qu'un lock-out monstre.

A la revendication d'une hausse de salaire de quelques centimes présentée par un petit nombre de travailleurs surexploités dans leur spécialité, c'est l'ensemble des patrons qui a répondu en fermant toutes les usines.

C'est la « grève générale » des patrons dans l'industrie électrique. Ces « grèves générales » là deviennent de plus en plus fréquentes depuis quelques années et leur répétition marque l'évolution qui s'est produite à la fois dans l'attaque ouvrière et dans la résistance capitaliste, par suite de la concentration croissante des capitaux industriels.

L'un des premiers exemples en a été donné en 1882 dans la fameuse « grève » de Roanne où la solidarité des grands exploiteurs du tissage avait fermé les portes de toutes les usines aux ouvriers affamés.

Avec la puissance des syndicats ouvriers, d'abord victorieux du patron isolé, a grandi la cohésion des employeurs. Dans la guerre des volés contre les voleurs, ceux-ci ont dû s'organiser et opérer — mieux que les ouvriers, plus unanimement que les ouvriers — la concentration de leurs forces.

Au lieu que le patronat soit réduit à la concession par la perte des profits, c'est la classe ouvrière qui est ramenée à l'esclavage par la famine.

C'est pourquoi il n'y a pas pour elle de salut total et définitif hors la reprise collective des moyens de production et, pour cela, hors de la prise du pouvoir.

Défense républicaine.

Quoique la publication des intéressants débats du dernier Conseil national nous ait empêché de parler à temps du fameux banquet Briand à Saint-Etienne, il n'est pas trop tard, je pense, pour en dire quelques mots.

Le motif de tout l'entourage du député qui a jugé bon d'envoyer promener le Parti socialiste, après avoir pris part aux travaux de la Commission qui en avait préparé l'unification, a été un hymne en l'honneur de l'alliance, non pas occasionnelle, non pas temporaire, mais constante, avec des fractions politiques de la bourgeoisie. « Le pacte qui nous unit ne doit pas être rompu », a dit l'ex-socialiste Zévaès.

Briand a exposé sans ambages la théorie de la chasse aux mandats, en attendant la pêche aux portefeuilles.

Selon lui, les socialistes ont le droit, au premier tour de scrutin, « d'engager la lutte électorale, là où il est raisonnable pour eux d'en escompter les résultats ».

Mais là où il n'y a pas moyen de décrocher une timbale, défense de donner à la lutte de classe la forme de bataille électorale sous peine « d'improbité politique et presque... de trahison ». Il faut laisser les sièges aux radicaux.

C'est l'alliance pour le marchandage d'abord, le partage ensuite, des places à la Chambre.

Pour le reste, Briand rappelle tous les travailleurs au devoir de « discipline républicaine ». Vous croyez peut-être que c'est la République bourgeoise qui a des devoirs à remplir envers le prolétariat. Vous vous trompez : c'est le prolétariat qui a des devoirs envers la République, qui l'opprime, qui l'enchaîne et au besoin le tue.

Comme si le prolétariat organisé et le Parti socialiste avaient des devoirs envers d'autres qu'envers eux-mêmes. Comme si la résistance qu'ils n'ont jamais manqué et ne pourront jamais manquer d'opposer à toute diminution des libertés politiques n'avait pas été faite dans l'intérêt de la classe ouvrière et non pour les beaux yeux de telle ou telle fraction bourgeoise.

On ne peut mieux se mettre en contradiction avec toute l'Internationale qui, à Amsterdam, rappelait que le Parti socialiste n'est pas et ne peut être une portion plus ou moins avancée de l'armée de la bourgeoisie.

Enfin, voici le bouquet : Briand évoque le beau moment du Bloc, qui réunissait « les républicains de toutes nuances, depuis les plus modérés, jusqu'aux plus avancés » et « où il ne leur restait ni temps ni forces à gaspiller en *polémiques fratricides* ».

Ainsi la lutte de classe est une guerre fratricide. Ainsi, bourgeois et ouvriers sont frères. Ainsi tout ce qui a fait de tout temps, et même à travers les divergences les plus âpres, l'unité du socialisme était une erreur dangereuse. Frapper le bourgeois républicain est interdit au travailleur.

Est il utile d'ajouter des commentaires ?

Indemnité ?

Passerai-je pour un sectaire incorrigible si je dis que le magnifique discours prononcé dimanche par Jaurès à Limoges résume excellemment ses qualités et ses défauts ?

Après une admirable, vigoureuse et claire première partie, où il expose les nécessités et les conditions de l'action socialiste, il ne m'en voudra pas lui-même de remarquer que la conclusion tend un peu trop à satisfaire l'instinct des « nouvellistes » qui refont tous les jours la carte diplomatique de l'Europe ou du monde ?

Mais je n'ai pas l'intention de critiquer le détail d'un discours qui présente avec tant de force l'idée, pour ainsi dire, en action de la lutte de classe prolétarienne.

Je voudrais seulement noter que peut-être est-ce attacher trop d'importance à une boutade de conversation que de représenter Karl Marx comme un partisan de l' « expropriation avec indemnité » du capitalisme.

La forme même où Jaurès rapporte le propos rend, si je ne me trompe, peu exactement la pensée de Marx.

Engels rapporte que, lorsqu'on soulevait cette question devant lui, Marx avait coutume de dire qu'on aurait peut-être avantage « à indemniser toute la bande ».

N'est-ce pas forcer un peu la note que d'en tirer, pour ainsi dire, une théorie toute faite sur un point que les circonstances résoudront d'elles-mêmes quand il en sera temps ?

BRACKE.

NOS CONGRÈS

Le Cougrès de Fismes

La Fédération de la Marne, du Parti socialiste, a tenu son 2e Congrès départemental à Fismes, le dimanche 8 octobre, sous la présidence du citoyen Chauvin, membre de la Commission administrative du Parti.

Les groupes de : Avize, Dormans, Epernay, Fismes, La Villa, Magenta, Mardeuil, Oger, Reims et Vitry-le-François étaient représentés par 23 mandats. Le Mesnil s'était excusé.

Absents : Les groupes de Ay, Cramant, Fère-Champenoise et Sézanne.

Le rapport des groupes accuse une recrudescence dans le mouvement et signale un accroissement notable des forces socialistes dans le département.

Le Congrès, après avoir décidé de poser des candidatures aux élections sénatoriales et législatives, a pris une série de mesures pour assurer une propagande intensive en vue de cette campagne.

Après avoir examiné l'ordre du jour du Congrès national de Chalon, mandat est donné aux citoyens Chauvin, Lacouture et Richard, pour représenter la Fédération de la Marne.

Le Congrès fixe ensuite le siège de la Fédération à Epernay et renouvelle le mandat de la Commission exécutive sortante, ainsi que celui des délégués titulaires et suppléants au Conseil national.

Le Congrès, à l'organisation duquel les camarades de la section fismaise avaient apporté tous leurs soins, a été clôturé par 6 réunions publiques, une à Fismes, avec le concours de Chauvin et de Burlureaux, de la section de Magenta ; la 2e à Crugny, avec Sérot et Richard : la 3e à Courville, avec Charlier et Granvallet ; la 4e à Magueux, avec Maillet et Masson ; la 5e à Baslieux, avec Fossier et Mathieu, et la 6e à Romain, avec Hubert et Rousseau.

Dans toutes les localités, c'est devant un auditoire sympathique que nos camarades ont pu développer les doctrines du Parti socialiste et recueillir des adhésions pour la section de Fismes, ainsi que promesse formelle de formation prochaine de nouvelles sections, notamment à Baslieux et à Romain.

LE CONGRÈS DE CHALON

Sous le titre « Dispositions provisoires », le Congrès National de Paris inscrivait, au règlement du Parti, l'article unique, dont voici le texte :

« ARTICLE UNIQUE. — Si un nouveau Congrès national est convoqué au cours de l'année 1905, ou dans les quatre premiers mois de l'année 1906, ce Congrès sera constitué quant à la représentation des membres cotisants et des voix électorales sur les mêmes bases que le Congrès d'unification.

« Il sera fait état pour chaque Fédération des cartes délivrées par les organisations nationales et par les Fédérations autonomes au cours de l'année 1905, ainsi que des cartes nouvelles du Parti unifié.

« Ce Congrès sera, d'autre part convoqué conformément au règlement du Parti, en tant que ses dispositions ne sont pas contraires au présent article. »

Conformément à cet article, ont droit pour le Congrès de Chalon-sur-Saône, qui se tiendra dans cette ville, salle Denon, rue du Colysée. les 29, 30, 31 octobre et 1er novembre jusqu'à midi

A 1 délégué ou mandat, les Fédérations : Ariège, Aude, Aveyron, Landes, Loire (Hte), Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Marne (Hte), Martinique, Oise, Pyrénées (Basses), Rhin (Ht), Seine-et-Marne ;

A 2 délégués ou mandats, les Fédérations : Algérie, Alpes, Bretagne, Charente. Charente-Inférieure, Corrèze, Corse, Creuse, Dordogne, Garonne (Hte), Jura, Lorraine, Maine-et-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Savoie (Deux) ;

A 3 délégués ou mandat, les Fédérations : Ain, Ardèche et Drôme, Côte d'Or, Indre-et-Loire, Seine-Inférieure, Vaucluse, Vienne, Vienne (Haute) ;

A 4 délégués ou mandats, les Fédérations : Aisne, Ardennes, Gascogne, Indre, Marne, Normandie (Basse) et Sarthe, Pyrénées-Orientales, Sèvres (Deux), Somme ;

A 5 délégués ou mandats. les Fédérations : Isère, Pas-de-Calais ;

A 6 délégués ou mandats, les Fédérations : Cher, Seine-et-Oise, Tarn ;

A 7 délégués ou mandats, les Fédérations : Allier, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Var, Yonne ;

A 8 délégués ou mandats, les Fédérations : Aube, Rhône ;

A 9 délégués ou mandats, les Fédérations : Loire, Saône-et-Loire ;

A 12 délégués ou mandats, la Fédération de la Gironde ;

A 42 délégués ou mandats, la Fédération du Nord ;

A 47 délégués ou mandats, la Fédération de la Seine.

Les secrétaires fédéraux sont priés de faire connaître au secrétariat du Conseil national s'ils sont d'accord quant au chiffre des mandats attribués à leur Fédération respective.

La Journée de 8 heures chez les Paysans

La citoyenne Sorgue, bien connue dans les milieux ouvriers, possède près de Rodez, un domaine situé à Arsac. Cette propriété est formée exclusivement de vastes prairies, de sorte que la main-d'œuvre affectée à la récolte des foins n'est occupée que par périodes, et les journaliers faisant cette besogne sont donc dans la nécessité de travailler aussi pour d'autres propriétaires.

Durant cette saison d'été, la citoyenne Sorgue voulut donner aux ouvriers qu'elle occupait la journée de 8 heures, et il n'est pas besoin de dire si les ouvriers s'en montrèrent satisfaits.

Mais il n'en fut pas de même des propriétaires des environs d'Arsac qui comprirent que bientôt ils seraient contraints d'accorder à leur tour ladite revendication. Aussi, aucune manœuvre ne fut négligée pour amener la propriétaire d'Arsac à rétablir les anciennes conditions du travail.

Ils trouvèrent le moyen le plus simple, et ils refusèrent de donner du travail aux ouvriers occupés dans ledit domaine. D'où situation difficile et compliquée.

Les ouvriers agricoles se sont demandés quelle devait être leur attitude, s'ils devaient bénéficier de la journée de 8 heures et par là même se fermer l'entrée du travail dans les autres domaines en se faisant ainsi l'instrument des propriétaires et obliger par là la citoyenne Sorgue à revenir sur sa détermination.

Comme on peut le penser, naturellement, toute la réaction fulmina contre la citoyenne assez osée d'appliquer une réforme dont elle proclame la nécessité.

Le régisseur du domaine s'étant refusé à appliquer la journée de huit heures a quitté son poste. Et détail à noter, les gens du pays n'osaient pas le remplacer. Ils avaient peur !

Quoiqu'il en soit, la citoyenne Sorgue n'est pas revenue sur sa décision et les

travailleurs agricoles du domaine d'Arsac continuent à jouir de la journée de 8 heures.

A cet effet, la Fédération aveyronnaise du Parti socialiste unifié a adressé aux journaux la motion ci-après :

La Fédération « aveyronnaise » du Parti socialiste, « Section française de l'Internationale ouvrière » ;

Considérant qu'étant donné le développement continu de l'outillage mécanique, la journée de huit heures suffit amplement aux nécessités de la production, si tous les travailleurs valides sont régulièrement employés ;

Que la journée de 8 heures aura pour premier effet de restreindre les chômages et d'ouvrir la porte de l'atelier à nombre d'ouvriers sans travail :

Que la journée de 8 heures entraînera comme conséquence nécessaire, une hausse des salaires en mettant fin à la concurrence au rabais que font aux ouvriers occupés les ouvriers inoccupés ;

Que la journée de 8 heures bénéficiera au petit commerce qui, comme le petit propriétaire rural, pourvoit au besoin des ouvriers, en augmentant les moyens d'achat de ces derniers Plus les salaires seront hauts, plus le petit commerce et le petit propriétaire rural prospéreront ;

Que la journée de huit heures profitera aux industriels eux-mêmes en diminuant momentanément une production effrénée, en prévenant l'encombrement du marché et en ouvrant au sein même de la nation ces débouchés que l'on va, au prix de tant d'or et de sang chercher dans l'extrême Asie et dans le centre de l'Afrique ;

Que la journée de 8 heures, en outre, donnera au producteur exténué par un travail de plus en plus monotone, malsain et dangereux, le temps de réparer ses forces ;

Que la journée de 8 heures, enfin, lui permettra de vivre de la vie de famille, de se développer intellectuellement et de remplir ses devoirs envers sa classe et envers l'humanité, que la mission historique du prolétariat est d'affranchir en s'affranchissant ;

Félicite la citoyenne Sorgue de la généreuse décision prise par elle à l'égard des travailleurs à son service, et l'assure de sa plus vive sympathie, et compte sur son concours, comme d'ailleurs sur celui de tous les propagandistes du Parti socialiste unifié, pour marcher de pair avec la Confédération générale du travail, pour mener à bien la campagne entreprise en vue de la mise en application de la décision du Congrès de Bourges au 1er mai 1906.

Pour la Fédération aveyronnaise :
Le secrétaire fédéral,
V. Mazars.

" LE CONSCRIT ,,

Nous prions les camarades qui nous ont envoyé des commandes en dernière heure, de nous excuser de ne pas leur avoir adressé les quantités demandées : les commandes ont tellement afflué que le tirage du *Conscrit* de 1905 a été entièrement épuisé. Pour utiliser l'argent reçu, nous envoyons double quantité du *Conscrit* de 1904, qui est tout aussi bon pour la propagande que celui de cette année.

L'éducation antimilitariste rencontre une telle popularité que le tirage du *Conscrit* a fait plus que *tripler* depuis l'année dernière.

En avant pour l'année prochaine ! Des événements récents ont montré que l'antimilitarisme frappe la bourgeoisie au cœur.

LES GRÈVES

A la Monnaie.

Nous avons eu maintes fois, l'occasion de signaler l'exploitation dont sont victimes les travailleurs de l'Etat démocratique mais, avant tout, capitaliste. Il s'agit aujourd'hui des ouvriers de la Monnaie. Ceux-ci sont chargés de façonner les pièces de cuivre. de nickel, d'argent et d'or, mais, leur journée de 10 heures d'un travail extrêmement pénible accomplie, il ne leur reste entre les mains, sous forme de salaire, qu'à peine de quoi se nourrir. Les hommes de peine débutent à 4 fr. 75 par jour : ils n'atteignent 6 fr., qu'après de longues années de service ; les fondeurs et recuiseurs ont 5 fr. 25 plus une prime de 0 fr. 25 par jour qu'ils perdent lorsque, brûlés par les feux ardents de l'atelier, ils sont contraints de passer dans une autre catégorie ; les mécaniciens eux-mêmes ont des salaires de 6 à 7 fr., qui sont très inférieurs à ceux donnés par l'industrie privée.

Tous ces travailleurs ont réclamé depuis longtemps un relèvement général des salaires de 1 franc par jour. C'est à peine 200 francs par jour, au total, que coûterait au budget ce relèvement. Le Directeur de la Monnaie a toujours promis qu'il appuierait la réclamation ; mais loin de tenir ses promesses, il s'ingénie au contraire à faire des économies sur le dos des ouvriers.

A bout de patience, nos camarades de la Monnaie ont déclaré la grève. Aussitôt, le ministère des finances annonça qu'il était disposé à leur donner satisfaction ; mais à la délégation qui vint le trouver, il opposa les nécessités budgétaires et, finalement, au lieu d'une augmentation de salaire, il proposa une augmentation des primes.

La réponse aux plaisanteries ministérielles ne s'est pas fait attendre : par 146 voix contre 3, au bulletin secret, la grève a été déclarée à nouveau Les grévaux dont le salaire est supérieur à ceux de leurs camarades, se sont également mis en grève par solidarité, de telle sorte qu'à la Monnaie le chômage est complet.

Tous les ouvriers de la Monnaie, à l'exception de 3 ou 4, sont syndiqués. C'est dire quel est le degré d'organisation et de conscience de ces prolétaires et c'est également pour eux la certitude d'une victoire rapide.

Les Métallurgistes.

A Pamiers, les ouvriers de la Société métallurgique de l'Ariège sont toujours en grève. Devant le juge de paix, le Directeur a consenti quelques avantages : 40 centimes de plus pour la 1re catégorie ; 30 centimes pour la seconde ; 20 centimes pour la troisième et 10 centimes pour la quatrième. Ces conditions ont été repoussées par les grévistes. Le chômage continue.

Les Tisseurs.

Le mouvement prolétarien qui s'est manifesté depuis quelque temps dans les Vosges s'accentue. Les tissages de cette région comptent 3000 grévistes à l'heure actuelle. Comme à Neuvilly, les tisseurs refusent de se laisser voler sur le métrage et le pesage et les patrons, habitués à voler toujours, se montrent scandalisés des prétentions de leurs victimes. Le nommé Blüche se montre particulièrement arrogant : il menace de fermer son usine. Il a refusé toute discussion devant le juge de paix en prétendant qu'il ferait faillite s'il accordait cinq centimes (!!!) de plus par jour à ses ouvriers. Au tissage Geliot et Cie, dans la vallée de la Fraize, la situation est semblable. La Fédération du textile y a délégué le citoyen Victor Renard, son secrétaire, et d'accord avec les syndicats locaux, y organise la résistance ouvrière au moyen des soupes communistes.

Dans le Cambrésis, de nouvelles grèves sont à prévoir. Les tisseurs en ont assez de voir réduire chaque jour leurs salaires déjà si bas, au moyen de fraudes incessantes commises par les patrons.

J. P. A.

ORDRES DU JOUR

Des ordres du jour, que le défaut d'espace nous interdit d'insérer in-extenso, ont été votés pour protester : d'une part, contre la détention de Charles Malato, et de l'autre, contre l'intervention dans les grèves de l'armée, qui a fait une fois de plus couler le sang prolétarien à Longwy :

Par la réunion convoquée salle Boucher, le 30 septembre, par le groupe du Père-Lachaise (XXe section de Paris) ;

Par la Jeunesse socialiste de Romilly-sur-Seine (Aube) ;

Par la réunion organisée le 8 octobre à Monthermé, par la « Jeune Garde ».

— La Jeunesse socialiste de Sotteville-lez-Rouen a protesté contre les persécutions dont sont victimes les membres de l'enseignement de la part du ministre « radical » Bienvenu-Martin.

MOUVEMENT INTERNATIONAL

ALLEMAGNE

Les patrons ont rejeté les demandes formulées par les ouvriers des usines d'électricité ; 33,000 ouvriers sont menacés de lock-out ; ils ne demandaient pourtant qu'une augmentation de salaire bien légitime, étant donné que leur salaire actuel n'est que de 0 fr. 30 par heure ; ils en demandaient 0 fr. 33.

Le *Vorwaerts* adresse un appel pressant au Parti, l'invitant à montrer aux affameurs du prolétariat que celui-ci n'est pas seul, mais qu'il a pour le soutenir tout le prolétariat organisé. Des listes sont mises en circulation et des réunions organisées dans toute l'Allemagne afin de trouver les ressources nécessaires.

Le procès intenté au rédacteur socialiste de la *Schwabische Tagewacht*, comme auteur d'un article considéré comme injurieux pour le roi de Saxe, s'est terminé par l'acquittement de l'accusé, qui n'avait fait que reproduire l'article inséré dans beaucoup d'autres journaux. L'Etat paie les frais.

Le jury, paraît-il, n'a pas réfléchi longtemps pour décider. Il est probable qu'il eût dû réfléchir davantage, s'il eût préféré un habile mensonge à la simple vérité qui s'imposait.

AUTRICHE

La lutte menée par les socialistes pour l'obtention du suffrage universel épouvante tellement les nationalistes de ce pays, qu'ils en perdent la logique et accusent les premiers d'être vendus au gouvernement et payés par la police : « Ce n'est pas la première fois, écrit le correspondant autrichien de l'*Avanti*, et la Hongrie n'est pas le premier pays où la presse bourgeoise accuse les socialistes de travailler pour le gouvernement, quand notre parti reussit à mettre au mur quelque parti bourgeois..... Déjà en Italie, les promoteurs de l'ancien parti ouvrier furent accusés par certains *démocrates* d'être des agents au service du gouvernement, simplement parce qu'ils cherchaient à éveiller, dans le prolétariat, la conscience de classe..... La bourgeoisie a toujours déclaré inopportune l'époque à laquelle les socialistes ont réclamé la reconnaissance de quelqu'un de leurs droits, imitant le : « Demain on rasera gratis », du célèbre barbier. »

ESPAGNE

Echos des élections législatives : A Lazuar, où la majorité des ouvriers travaille au dehors, la candidature socialiste a obtenu 14 voix ; à Fuentelivendo, où il n'existe aucune organisation socialiste, 10 voix ; à Penas de San-Pedro, contre toutes les fractions bourgeoises, 112 voix ; à Yativa, les anarchistes *abstentionnistes* ont voté pour le candidat bourgeois.

Il faut dire que bourgeois républicains, monarchistes, carlistes, etc., ont rivalisé de zèle non seulement pour faire échouer les candidatures socialistes, mais encore pour fausser l'opinion en cachant les vrais résultats. A Logrono, 200 socialistes, écœurés des manœuvres républicaines, ont négligé de voter.

SUÈDE

Les élections à la deuxième Chambre du Reichstag ont donné 10 nouveaux sièges au Parti dans cette Chambre, ce qui, avec les 4 qu'il y possédait déjà, fait 14. Si l'on tient compte de la difficulté, pour les ouvriers métallurgistes, de payer l'impôt attaché au droit de vote, on doit se dire que ces 10 sièges gagnés sont dix victoires du prolétariat organisé, victoires bien méritées, si chèrement achetées.

ITALIE

Le conseiller socialiste Fabbri a adressé une interpellation au maire de Turin sur la question essentiellement grave du pain avarié distribué aux pauvres de cette ville : La charité bourgeoise n'a pas de... limites ; elle ne recule même pas devant du pain avarié !...

La Fédération italienne des verriers, dont l'existence remonte à quelques années seulement et qui eut une grève pour origine, constatait hier les heureux résultats de la coopération dans ses propres œuvres, à elle. Outre ses trois succursales de Vietri sul Mare, Imola et Sesto Calende, elle a fondé des habitations ouvrières pour ses membres, des écoles laïques et décidé, en dernier lieu, de créer une caisse de prévoyance contre la maladie, la vieillesse, les accidents, etc. Son mouvement financier a, paraît-il, dépassé, de 1904-1905, le chiffre de 1 million ; sa production celui de 650,000 francs. De plus, elle a voté 500 francs pour les victimes de Grammichele et 300 francs pour celles de Calabre. Inutile d'ajouter que tous les moyens légaux et autres ont été mis en œuvre pour arrêter son développement, mais inutilement, tant sont puissantes l'énergie et la solidarité prolétariennes dans un pays où cependant, on peut dire que le prolétariat est bien plus écrasé que chez nous.

La questure a fait arrêter cette semaine plusieurs camarades socialistes qu'elle suppose être les fondateurs de la section antimilitariste.

Un Congrès provincial des conseillers municipaux socialistes auquel assistaient 39 délégués représentant 26 communes, et quelque 250 conseillers, a eu lieu dimanche à Mantoue.

RUSSIE

La lutte, dont les échos seuls nous parviennent et que nous pourrions croire moins ardente et moins opiniâtre aujourd'hui qu'hier, n'a cependant rien perdu de son intensité, malgré les avances faites par le gouvernement sous forme de promesses à échéance plus ou moins éloignée. Ce qui se passait hier, à Armavir, petite localité du Caucase, nous en est une nouvelle preuve : une double grève d'ouvriers et d'employés de magasin avait donné lieu à une première manifestation d'un caractère tout pacifique. Dimanche, les grévistes, auxquels s'était jointe la foule, parcouraient les rues de la petite ville, lorsque l'officier qui commandait les cosaques, offensé par quelques paroles prononcées près de lui, donna ordre à ces hommes de frapper. Comme résultat, un mort et plusieurs blessés. Le jour des obsèques de la victime, une foule considérable y assista, elle était composée, outre les camarades du mort, d'avocats, de docteurs, de membres de l'instruction publique et d'étudiants. Un drapeau noir fut déployé dans la rue et un drapeau rouge au cimetière avec les inscriptions : A bas la tyrannie ! A bas l'autocratie ! La couronne offerte par le groupe des avocats portait : « A la victime innocente de l'arbitraire ! Honte aux meurtriers ! » Les ouvriers s'étaient réservé le droit de parler les premiers, et ayant parlé « sur un ton quelque peu élevé et sur un thème dangereux » les intellectuels prirent peur et jugèrent prudent de s'en tenir là. La manifestation ne fut d'ailleurs pas inquiétée au retour. Ce fait n'est qu'un exemple, choisi entre mille, de la persistance du mouvement révolutionnaire et de sa profondeur. Il vaincra ; il n'est pas permis d'en douter.

Angèle Roussel.

Nous apprenons la mort de la citoyenne Greffier, femme de notre si sympathique militant de Grenoble.

Tous nos amis s'associeront à la douleur de notre vieux camarade.

Nous croyons être l'interprète de tous en lui envoyant, au nom du Parti socialiste, nos plus vives condoléances.

BULLETIN DU PARTI

CONSEIL NATIONAL

COMMISSION ADMINISTRATIVE PERMANENTE

(Séance du mardi 3 octobre)

Présents : Allemane, Bracke, Camélinat, Chauvin, Cherechewski, Dubreuilh, Groussier, Hervé, Lafargue, Landrin, Lavaud, Longuet, Pédron, Renaudel, Revelin, Voilin.

Excusés : Guesde, Martin, Roland (en délégation), Willm.

La Commission décide de saisir le groupe socialiste au Parlement du rapport du groupe de Sainte-Florine, relativement à la mine de Bouxhors.

Délégations remplies :

Aux Originaires de la Creuse, le 23 septembre, par Bracke

A Moreuil, le 30 septembre, et à Méharicourt, le 1er octobre, par Roldes.

A Poissy, le 30 septembre, par Bracke.

A Saint-Etienne, le 29 septembre et le 1er octobre, par Jean Longuet.

Le citoyen Emile Vandervelde, du Parti ouvrier belge, a participé également à ces deux dernières réunions et, en plus, donné une conférence à Lyon, sous les auspices du Parti, le 1er octobre.

A ces délégations, il convient d'ajouter les délégations accomplies dans la Nièvre et en Lorraine par les citoyens Bouveri, Constans, Meslier, Véber, dont le détail ne nous a pas encore été communiqué.

Délégations à remplir :

Par Renaudel, les 6, 7, 8 et 9 octobre. à Bourg (Congrès fédéral) et dans l'Ain ;

Par Grollet, les 7 et 8 octobre, à Dax, Montfort et Mont-de-Marsan ;

Par Bracke, le 8 octobre, à Monthermé ;

Par Chauvin, le 8 octobre, à Fismes (Congrès fédéral) ;

Par Compère-Morel, Dejeante et Renaudel, les 14 et 15 octobre, a Amiens (Congrès fédéral) ;

Par Dubreuilh, le 15 octobre, à Paris (Congrès fédéral de Seine-et-Oise) ;

Par Longuet et Vaillant, les 14 et 15 octobre, à Flers (Congrès fédéral) ;

Par Chauvin et Guesde, du 14 au 21 octobre, en Corse.

La Commission entend le citoyen Béguin, délégué de la Bourse des coopératives socialistes, et décide que le Congrès national du Parti sera mis au courant des propositions faites par la Bourse des coopératives et déterminera sous quelle forme l'organisme central du Parti entrera en relation avec l'organisme central des coopératives, en vue de rapports permanents à établir entre les deux organismes.

La Commission, après examen, décide que le Congrès national de Chalon sera convoqué conformément à l'article unique des dispositions provisoires, voté au Congrès d'unification de Paris.

Voici le texte de cet article :

« Article unique — Si un nonveau Congrès national est convoqué au cours de l'année 1905, ou dans les quatre premiers mois de l'année 1906, ce Congrès sera constitué quant à la representation des membres cotisants et des voix électorales sur les mêmes bases que le Congrès d'unification.

« Il sera fait état pour chaque Fédération des cartes délivrées par les organsations nationales et par les Fédérations autonomes au cours de l'année 1905, ainsi que des cartes nouvelles du Parti unifié.

« Ce Congrès sera, d'autre part, convoqué conformément au règlement du Parti, en tant que ses dispositions ne sont pas contraires au présent article. »

Une circulaire rappellera aux Fédérations le nombre de délégués ou mandats auxquels elles ont droit, en application de cet article.

La Commission décide que, jusqu'au Congrès national. elle se réunira régulièrement tous les mardis. La prochaine réunion aura donc lieu mardi 10 octobre.

Le secrétaire,
Louis Dubreuilh.

Séance du mardi 10 octobre

Présents : Allemane, Bracke, Dubreuilh. Groussier, Hervé, Lafargue. Landrin, Lavaud, Longuet, Pédron, Renaudel, Revelin, Roland, Thomas, Voilin, Willm.

Excusés : Camélinat, Chauvin, Guesde, Martin.

Le secrétaire donne connaissance de la correspondance reçue des citoyens Pérot (Reims), Enoë (Rouen), Milhaud (Genève), Montes (Fleurance), Salembier (Calais), Lesieur, Lainel (Charleville), Delory (Lille), De la Porte (Niort), Coppée (Haybes), Sauvan (Montpellier), Pressemane (Limoges), Journoud (Chalon-sur-Saône), Fourment (Draguignan), Dr Platon (Marseille), Faure (Saint-Etienne), Antraygues (Figeac), Al. Blanc (Monteux), Balladier (Saint-Eloy), Grasz (Oyonnax), Ponard (Saint-Claude), Pitou (Epinal), Reveillard (Segré), Jumeau (Cholet), Cuzin (Lyon), Lacoste (Chaumont), Veray Chateaurenard), Myrens (Sarlat), Bouchaud (Bezenet), Camelle (Bordeaux), Galmot (Marmande), Goude (Brest), Martin (Besançon), Cléry (Troyes), Barillier (Angers), Verger (Caen), Roché (Carmaux), Devillar (Vincennes), Stern Maydieu, Elie May (Paris), Bouveri, Constans, Delory, Dejeante (Groupe socialiste au Parlement).

Délégations remplies :

Par Renaudel à Oyonnax, Lagnieu et Bourg (congrès fédéral), les 6, 7 et 8 octobre ;

Par Bracke à Monthermé, le 8 octobre ;

Par Chauvin à Fismes (congrès fédéral), le 8 octobre.

Délégations à remplir :

A Argenteuil, le 14 octobre, par Willm ;

A Haybes (Ardennes), le 15 octobre, par Revelin ;

A Saumur et Angers, les 21 et 22 octobre, par Constans et Willm.

La Commission enregistre l'adhésion de la Fédération des Vosges. Il sera écrit à la Fédération au sujet de sa représentation au prochain Congrès national.

La Commission entend le rapport de son délégué, le citoyen Roland, au sujet de l'élection de Florac et décide qu'elle fera elle-même un rapport sur les circonstances de cette élection.

La Commission adopte, sur la proposition du citoyen Willm, la résolution suivante :

« La Commission permanente du Parti socialiste, fidèle aux traditions du Parti qui, en toutes circonstances, a fiétri avec la plus grande énergie les coups de force judiciaires et les attentats policiers, commis à l'abri des lois d'exception, proteste contre l'application des lois scélérates aux signataires de l'affiche : Aux conscrits. »

Le secrétaire,
Louis Dubreuilh.

FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

SEINE

CONSEIL FÉDÉRAL

Extrait du procès-verbal de la séance du lundi 2 octobre 1905

Le citoyen Besombes préside. Les délégués des sections suivantes sont absents : 27e (Clichy), 29e (Boulogne). 35e (Nogent), 37e (Saint-Maur), 38e (Villejuif), 39e (Ivry), 40e (Sceaux), Syndicat des Journalistes socialistes.

Les délégués des élus députés et des conseillers d'arrondissement sont absents.

Le citoyen Marchand, délégué des élus au Conseil général, est présent.

Excusés, les citoyens Gandrille, Goudchaux, Grollet, Maffert, Mesnard.

Rectification au procès-verbal

Le citoyen Sembat, député, était présent à la dernière séance.

Le citoyen Gandrille, obligé de quitter Paris, adresse sa démission de membre de la Commission exécutive.

Sur le rapport du citoyen Le Page, le Conseil fédéral ne peut que constater le fait acquis pour le bail, 45, rue de Saintonge et étant actuellement dans l'impossibilité de résilier ce contrat onéreux, l'accepte forcément, et décide de tenir sa prochaine réunion mensuelle 108, rue du Temple.

Le groupe féministe est admis à la Fédération, sous réserve d'appréciation définitive par le prochain Congrès régional. — La création d'une musique socialiste est décidée en principe ; prochainement les sections recevront un questionnaire sur l'application de ce vote.

Une proposition de la 12e section, sur la possibilité de transformer le *Socialiste* en organe quotidien, sera examinée par la Commission exécutive dans sa séance du lundi 9 octobre, avec plusieurs demandes d'orateurs et une de contrôle sollicitée par la 19e section, ainsi qu'une agitation sympathique à l'égard du citoyen Malato.

Une longue discussion a lieu concernant les incidents récents de la Bourse du travail ; l'unanimité des sentiments exprimés par les orateurs (tous syndiqués) est contre une réglementation officielle quelconque, car il appartient aux intéressés seuls de se diriger eux-mêmes. D'ailleurs, dans sa prochaine séance, le Conseil fédéral donnera corps à certaines idées émises par différentes sections pour se solidariser avec la Confédération du travail dans sa lutte contre l'omnipotence de la classe bourgeoise qui a peur du groupement ouvrier sous toutes ses formes.

Le Congrès de la Fédération de la Seine aura lieu le dimanche 22 octobre, à 9 heures précises, dans la salle des Fêtes de la mairie du Pré-Saint-Gervais.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Comité fédéral. — Rapport du groupe socialiste au Conseil général. — Du mandat impératif et de la démission en blanc. — Admission des groupes féministes. — Suite de la discussion sur l'ordre du jour du Congrès national, paragraphes 2 et 3, sur la participation aux élections sénatoriales et l'attitude des candidats au 2e tour de scrutin. La journée de huit heures. — Le 1er mai. — La propagande. Plus sans doute diverses questions que la commission exécutive aura à examiner lundi prochain.

Délégations remplies : Jégou au 13e.

La séance est levée à minuit 15.

Les secrétaires,
Mesnard, Lavaud, Le Page.

N. B. — Le citoyen Paquier, 92, rue Saint-Blaise, se tient à la disposition des sections les lundis et vendredis, de 8 h. 1/2 à 10 h., rue de Saintonge, 45, pour remise de timbres et cartes.

Les sections sont tenues de rendre compte des délégations accomplies auprès d'elles.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Réunion du lundi 9 octobre 1905

Présents : Aulagnier, Bigot, Bernard, Chancel, Cambier. Laurent, Lavaud, Le Page, Paquier. Préklin, Renard, Rossignol.

Suppléants : Bonnet, Hahn

Absents : Chopard, Dupond, Louchard, Hervé aîné, Savariau.

Excusés : Mesnard, Descamps, Uhry.

Le citoyen Préklin préside.

Lettres des citoyens Fribourg, Chauvière, Turot, Veber, accusant réception de la circulaire de la Commission exécutive

Les 3e, 6e, 15e et 21e sections, qui ont demandé un contrôle à l'égard du citoyen Copigneaux, sont priées de désigner chacune un ou plusieurs camarades, dès cette nomination parvenue, avis en sera donné à l'intéressé qui, de son côté, chargera trois camarades de le représenter. L'arbitre, désigné par la Commission exécutive, est le citoyen Préklin.

Il est fait une identique application de l'article 50 du règlement général du Parti, aux demandes de citoyens intéressés et de la 19e section Le camarade, chargé de représenter la Commission exécutive, est le citoyen Chancel.

Par voie de tirage au sort, le citoyen Hahn, suppléant, remplace le citoyen Gandrille.

Le citoyen Paquier indique le nombre de cartes et de timbres pris depuis le 21 mai 1905, jusqu'au 30 septembre. Les sections qui auraient une recrudescence d'adhésions après le Congrès constitutif, peuvent invoquer ce fait heureux et exiger une représentation plus nombreuse le 22 octobre: elles devront en informer la Commission exécutive, qui tiendrait compte de leur réclamation, le lundi 16 courant.

Vu le temps limité et l'importance de la question de la 12e section, pour un organe quotidien, la Commission regrette de ne pouvoir la mettre à l'ordre du jour au Congrès régional ; toutefois, elle nomme une Commission d'études, composée des citoyens Bonet, Cambier, Laurent, Renard et d'un camarade que la 12e section est priée de désigner à sa prochaine séance.

Il est décidé que la proposition de la 10e section figurera à l'ordre du jour du Congrès, qui est ainsi définitivement fixé :

Rapport du Comité fédéral ;

Rapport du groupe socialiste au Conseil général ;

Du mandat impératif et de la démission en blanc :

De l'admission des groupes féministes ;

De l'acceptation par les élus de fonctions

dans les Assemblées politiques et sous quelles conditions ;

Et enfin, cette proposition, sous forme de question : Un élu législatif peut-il être rapporteur d'un budget bourgeois ?

Ensuite : Discussion sur l'ordre du jour du Congrès national :

Attitude électorale du Parti aux élections sénatoriales et législatives de 1906 ;

Journée de huit heures ;

1er mai ;

Propagande ;

Nomination des délégués de la Seine au Congrès de Chalon.

Les sections recevront aujourd'hui le tableau du trésorier et l'ordre du jour du Congrès.

Demandes d'orateurs accordées

14 octobre, 26, rue Broca : Dormoy, Grados.

19 octobre, rue de la Gaieté : Sembat, Willm.

21 octobre, Pré-Saint-Gervais : Groussier Landrin

4 novembre, 19e section : Longuet.

15 novembre, Issy : Meslier.

Délégations remplies

13e section : Jégou.

17e section : Dormoy, Descamps. — Excusé Renaudel.

34e section (Montreuil) : Par la Commission d'arbitrage.

N'ont pas rendu compte de nos délégations :

Boulogne. Saint-Ouen, XIe (Jeunesse).

La séance est levée à minuit.

Les secrétaires,
MESNARD. LAVAUD, LE PAGE.

N. B. — Les détenteurs de listes de souscription en faveur de la candidature Uhry sont invités à les retourner au citoyen Léchevin, 69, rue des Jardiniers, à Nancy.

Xe arrondissement. — Dans la réunion publique du samedi 30 septembre, où les citoyens A. Groussier et Goudchaux Brunsvicg ont brillamment exposé les raisons de l'Unité socialiste et les vices de la société capitaliste, ainsi que la complicité du gouvernement dans les événements de la Bourse du Travail, l'ordre du jour suivant à été voté par acclamation :

« Les citoyens réunis le samedi 30 septembre, salle Coupiac, 217, rue Saint-Maur.

« Félicitent les promoteurs du mouvement « syndical postal et les encouragent à persévérer dans cette voie ;

« Blâment énergiquement les auteurs de « délations outrancières qui ont donné des « armes au gouvernement pour mettre la « main sur la Maison du peuple, la Bourse « du Travail ;

« Constatent que, comme toujours, la justice bourgeoise n'est qu'un leurre, ne servant qu'à consolider ses privilèges de classe « et protestent avec la dernière énergie contre l'emprisonnement du citoyen Malato et « ses amis, victimes de la réaction franco-« espagnole. »

XVe arrondissement. — Sont désignés comme délégués au Congrès fédéral : Dubief, Thinet, Verdier. Flucki. Besombes, Yarza aîné, L. Yarza, Pijonnet, Tiran, Gongis, Bauny, Franco, Brulé, Maron, Bénicourt.

Le camarade Savariau, désigné comme délégué, étant de la Commission exécutive de la Fédération de la Seine, ne peut avoir deux voix. La section ayant désigné 16 délégués au lieu de 15, le camarade Savariau est retiré.

RÉUNIONS ANNONCÉES

Xe arrondissement. — Mardi 10 octobre, à 9 heures précises, salle de l'Université populaire, quai Valmy, 109, réunion publique et contradictoire. — Orateurs inscrits : A. Groussier, docteur Bertrand.

Ordre du jour :

L'Unité socialiste et la question sociale. La Société future, Capitalisme et Prolétariat. — Entrée gratuite.

Originaires de la Corrèze. — Samedi 14 octobre, à 9 h. 1/2 du soir, salle Nayrolles, 100, rue Cardinet.

Ordre du jour :

Discussion sur l'ordre du jour du Congrès de la Fédération de la Corrèze, Congrès national de Chalon. — Extrême urgence.

Originaires du Lot-et-Garonne. — Réunion samedi 14 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, salle Couéquas, 26, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Ordre du jour :

Élections législatives dans le département, remise des nouvelles cartes du Parti.

ARDÈCHE

Privas. — Des élections législatives, en remplacement du député Albert Leroy, vont avoir lieu le 22 octobre prochain. Les socialistes organisés de la circonscription de Privas ont tenu, le 1er octobre, une réunion sous la présidence du citoyen Nadi, secrétaire général de la Fédération, à l'effet d'étudier la situation politique.

Ils ont décidé de réserver tout leur effort pour la campagne de 1906 pour laquelle ils vont se mettre au travail dès maintenant, mais pour l'élection présente — et bien qu'ils n'aient pas le temps ni les moyens financiers de faire une campagne effective — ils décident d'appeler tous les militants organisés des groupes de Privas. Coux, Baix. Meysse, Saint-Jullien, et les isolés de Lavoulte, le Pouzin, Rochessauve, etc.. à se compter sur le nom du camarade socialiste choisi comme porte-drapeau.

Le camarade Baudon est ensuite désigné comme candidat.

Une commission de cinq membres est choisie avec mission de s'occuper des listes de souscriptions à envoyer aux groupes, de l'impression des circulaires-programmes et en général de tout ce qui a trait à cette action électorale restreinte.

BRETAGNE

Brest — La section du Parti socialiste (section française de l'Internationale ouvrière), déplorant le lâche assassinat de l'ouvrier Huard par l'armée nationale à la dévotion du capital, envoie son salut fraternel aux ouvriers en grève de Longwy.

— La section du Parti proteste énergiquement contre l'emprisonnement injustifié de Ch. Malato et demande au ministre de la justice la mise en liberté d'un homme qui n'a jamais commis aucun des crimes qu'on veut lui imputer.

PETITE CORRESPONDANCE

Vannier, 4e trimestre	1	50
Jouve, —	1	50
Gougit, —	1	50
Bellens, —	1	50
Louchard, —	1	50
Hesselin, octobre-juin	4	50
Dejeante, octobre 1905-06	6	»
Lavaud, octobre-mars	3	»
Bodart, 4e trimestre	1	50
Cury, —	1	50
Guérin, —	1	50
Vaillant, octobre 1905-06	6	»
Chéradame, novembre-avril	3	»
— 4e trimestre	1	50
Longuet, octobre-mars	3	»
Jobard, octobre 1905-06	6	»
Treille, 4e trimestre	1	50
Sebire, —	1	50
Verdier, —	1	50
Theil, août-octobre	1	50
Mazeau, 2e semestre	3	»
Grifuelhes, octobre 1905-06	6	»
André, octobre-mars	3	»
Bonnet, 4e trimestre	1	50
Legendre, —	1	50
Lajat, octobre 1905-décembre 1906	7	50
Truffy, 1er trimestre 1906	1	50
Marchand, novembre 1905-1906	6	»
Tremblay, 4e trimestre	1	50
Niel, octobre 1905-06	6	»
Binet, octobre-décembre	1	50
Pliniaux, —	1	50
Larue, vente numéro	4	80
Fleuret, octobre-décembre	1	50
Caillaux, août-jauvier	3	»
Choret octobre 1905-06	6	»
Martin, octobre-mars	3	»
Huizard, 4e trimestre	1	50
Bazin, —	1	50
Moreau, —	1	50
Benon, octobre 1905-06	6	»
Rosemblat, —	6	»
Cherechevsky, —	6	»
Choret, octobre 1906-07	6	»
Migaux, 4e trimestre	1	50
Lévêque, —	1	50
Loche, —	1	50
Cartier, octobre 1905-06	6	»
Blanchet, 4e trimestre	1	50
Soria, octobre 1905-06	6	»
Lucas, 4e trimestre	1	50
Carré, août 1905-06	6	»
Morlaas, octobre-décembre	1	50
Lemieux, vente numéro	6	45
Lagnier, octobre-décembre	1	50
— octobre-mars	3	»
Genesté, —	3	»
Béraud, —	3	»
Grossi, octobre-décembre	1	50
Pioteix, octobre 1905-06	6	»
Lafeuille, 4e trimestre	1	50
Durosay, —	1	50
Lognon, —	1	50
Sylvestre, —	1	50
Perrier, —	1	50
Marro, —	1	50
Maurin, octobre-mars	3	»
Bancquart, octobre 1905-06	6	»
Godissart, —	6	»
Adhémar, —	6	»
Bonnet, —	6	»
Derieu, —	6	
Fages, 4e trimestre	1	50
Gazan, —	1	50
Valadier, —	1	50
Saffy, octobre-mars	3	»
Manalt, vente numéro	1	20
Laborie, octobre-mars	3	»
Dupin, septembre-février	3	»
Jouteau, 4e trimestre	1	50
Girard, —	1	50
Mathieu, —	1	50
Nony, —	1	50
Martin, novembre-janvier	1	50
Contat, 4e trimestre	1	50
Ravier, octobre 1905-06	6	»
Clergue, septembre 1905-06	6	»
Boutreux, octobre-mars	3	»
Hugues, —	3	»
Wilmet, vente numéro	12	80
Lemieux, —	7	»
Salembier, —	2	50
Gilliard, 4e trimestre	1	50
Dumas, —	1	50
Maunier, septembre-février	3	»
Vedel, —	3	»
Paté, vente numéro	25	50
L. Fenin, octobre-mars	3	»
A. Fenin, 4e trimestre	1	50
Lemaire, octobre 1905-06	6	»
Jeunesse Rodez, 4e trimestre	1	50
Félix Descroix, —	1	50
James Hais, 1er trimestre 1906	1	50
Lambert, 4e trimestre	1	50
Marvoyer, octobre 1905-06	6	»
Lebas, août-janvier	3	»
Aurore, octobre-mars	3	»
Libes, 4e trimestre	1	50
Perret Joannès, octobre-mars	3	»
Richard, 4e trimestre	1	50
Rieux, —	1	50
Odru, —	1	50
Rey, octobre-mars	3	»
Mélizan, —	3	»
Fériaud, octobre 1905-06	6	»
Beuchard, vente numéro	4	80
Briançon, 4e trimestre	1	50
Gasnier, —	1	50
Marin, 4e trimestre	2	»
L. Semoff, octobre-mars	4	»
Dieltcheff, —	4	»
Outchitelska, octobre 1905-06	8	»

L'Imprimeur-Gérant, DELADEREERE,

Imprimerie du *SOCIALISTE*
16, rue de la Corderie, Paris

CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DU PARTI

16, RUE DE LA CORDERIE, 16 (PARIS-3e)

Adresser les commandes et mandats au citoyen Lucien ROLAND, administrateur-délégué

BROCHURES à **10 cent.** (**15 cent.** *franco*)

Le Règlement du Parti socialiste.
Discours d'Amsterdam, GUESDE, BEBEL, VAILLANT.
La Charité chrétienne, par P. LAFARGUE.
Chansons populaires, par J.-B. CLÉMENT.
L'organisation socialiste, par Louis DUBREUILH. — I. *Le Comité.*
Unité interfédérale et Unité révolutionnaire, par L. DUBREUILH.
La Mine et les Mineurs, par Henri GHESQUIÈRE. Préface de G. DELORY.
Le Collectivisme, conférence faite à Bruxelles, par Jules GUESDE.
Problème et solution, par J. GUESDE.
Lois protectrices du travail, par J. GUESDE.
Le Programme agricole du Parti ouvrier, commenté par Paul LAFARGUE.
Les Deux Méthodes, conférence par Jean JAURÈS et Jules GUESDE.
Les Travailleurs des chemins de fer, par Un CHEMINOT.
Le Programme municipal du P. S. de F., commenté par BRACKE, DELORY et LANDRIN.
La Législation ouvrière et l'hygiène, par Ed. VAILLANT.

BROCHURES à **15 cent.** (**25 cent.** *franco*)

Le Chômage, par Ed. VAILLANT.
Causes de la croyance en Dieu, P. LAFARGUE.
Cluses ! plaidoirie d'Aristide BRIAND.
Les candidatures de classe en 1902.
La Journée de 8 heures, par NIEL.

BROCHURES à **20 cent.** (**30 cent.** *franco*)

La Question de la Femme, par P. LAFARGUE.
Socialisme utopique et socialisme scientifique, par Frédéric ENGELS.
Le Collectivisme au Collège de France, par Jules GUESDE.
Le programme du Parti Ouvrier, ses considérants et ses articles, commentés et expliqués par Jules GUESDE et Paul LAFARGUE.
Socialisme et services publics, par J. GUESDE.
Idéalisme et Matérialisme dans la conception de l'histoire, conférence JAURÈS-LAFARGUE.
Manifeste du parti communiste, par Karl MARX et Fr. ENGELS. Traduit par L. LAFARGUE.
Socialisme de gouvernement et socialisme révolutionnaire, par Charles RAPPOPORT.
Suppression de l'armée permanente et des conseils de guerre, par Edouard VAILLANT.
Congrès national de Roubaix 1901.

BROCHURES à **25 cent.** (**35 cent.** *franco*)

Double réponse à MM. de Mun et Deschanel, par Jules GUESDE.
Matérialisme scientifique, par C. NOVEL.
Le Congrès de Commentry, compte rendu.
Le Congrès de Reims, compte rendu.
Onze ans d'histoire socialiste (1889-1900).

BROCHURES à **30 cent.** (**40 cent.** *franco*)

Le Collectivisme, par Gustave HERVÉ.
Pour le socialisme, arguments, P RENAUDEL.
Entretiens socialistes, par L. DESLINIÈRES.
La Légende de Victor Hugo, par LAFARGUE.
A propos d'Unité, lettre sur le programme de Gotha, par Karl MARX.
Trois années de participation socialiste, par Ch. VERECQUE

BROCHURES et VOLUMES de PRIX DIVERS

A **50 cent.** (**60 cent.** *franco*)

Salaires, Prix et Profits, par Karl MARX.
Notions élémentaires d'économie marxiste, par H. NIVET.
Manuel du coopérateur, par LAUZEL.
Quintessence du socialisme, par SCHAEFFLE.
Le Syndicalisme allemand, par Alb. THOMAS.
Le Syndicalisme anglais, par F. FAGNOT.
La Question de l'héritage, par Ad. LANDRY.
Louis Blanc, par I. TCHERNOFF.
Proudhon, par Hubert BOURGIN.
Les Impôts, par A VÉBER.
La Grève générale, par Etienne BUISSON
Le Mythe de Prométhée, par P. LAFARGUE.

A **75 cent.** *franco*)

Politique et Syndicats, par Karl KAUTSKY, traduction de C. POLACK.
Fini ! par POLIVANOFF.
Les lois ouvrières, par P. LOUIS.
En l'an 2000, par BELLAMY.
Monita Secreta (Les Secrets des Jésuites).

A **1** fr. (**1** fr. **20** *franco*)

Le Congrès d'Amsterdam, compte rendu complet.
La République et les Eglises, par G. DAZET.
Nouvelles de Nulle Part, par W. MORRIS.
Robert Owen, par Ed. DOLLÉANS.
Souvenirs, par W. LIEBKNECHT
Les Congrès ouvriers et socialistes, par BLUM.
L'avenir socialiste des Syndicats, par G. SOREL.
L'armée aux grèves, par le lieutenant Z.
Le socialisme sociétaire, par Ch. FOURIER.
Le socialisme moderne, par J.-B. SÉVERAC.
Cent chansons nouvelles, par J.-B. CLÉMENT.
Les Grippelong, par H. LENCOU.

A **1** fr. **60** (*port compris*)

Quatre pamphlets, par P. LAFARGUE.
Les Trusts américains, par P. LAFARGUE.
Le Collectivisme et l'évolution industrielle, par E. VANDERVELDE.

A **1** fr. **50** (**1** fr. **80** *franco*)

Manuel du conseiller municipal, p. DREYFUS.

A **2** francs

Quatre ans de lutte de classe à la Chambre (1893-1898) par Jules GUESDE. Deux volumes, chacun à 2 francs (au lieu de 3) pour les membres du Parti. *Port*, 55 centimes.
La lutte des classes en France en 1789, par Karl KAUTSKY. *Port*, 25 centimes
La Commune de Paris, par Karl MARX. — *Port*, 20 centimes.
Histoire de France, par HERVÉ. *Port*, 45 c.
Les Enigmes de l'Univers, par HAECKEL. *Port*, 50 centimes.

A **2** fr. **50** (**2** fr. **90** *franco*)

Religion, philosophie, socialisme, par Fr. ENGELS. — Traduction de Paul et Laura LAFARGUE
Parlementarisme et socialisme, KAUTSKY.
Révolution et contre-révolution, par Karl MARX. Traduction de Laura LAFARGUE.
Le socialisme au jour le jour, par J. GUESDE (500 pages).
Etat, Politique et Morale de classe, par J. GUESDE (500 pages).
La Question agraire en Belgique, par VANDERVELDE.

A **3** francs (**3** fr. **50** *franco*)

Organisation socialiste et ouvrière, par le Secrétariat socialiste international.
La grève générale et le socialisme, par Hubert LAGARDELLE.
La Coopération en Grande-Bretagne, par B. POTTER-WEBB.
Enquête sur la question sociale, p. J. HURET.
La Commune, par P. et V. MARGUERITTE.
Misère de la Philosophie, par Karl MARX.
La Possession communale du sol, par TCHERNICHEWSKY.
La Philosophie de l'histoire, C. RAPPOPORT.
Critique de l'économie politique, K. MARX.
La lutte des classes en France. Le 18 Brumaire, par Karl MARX.
Les Origines de la Société, par Fr. ENGELS.
Origine et évolution de la propriété, par P. LAFARGUE.
Discours et Pamphlets, par F LASSALLE.
Capital et Travail, par F. LASSALLE.
Leur Patrie, par G. HERVÉ.
Instruction civique, par G. HERVÉ.
Introduction à l'Economie moderne, SOREL.
Essai sur la propriété, par E. TARBOURIECH
La Cité future, par E. TARBOURIECH.
La Vie d'un simple, par E. GUILLAUMIN.
La guerre économique, par Paul LOUIS.
Histoire du socialisme feançais, par P. LOUIS.
Les Etapes du socialisme, par P. LOUIS.
L'avenir du socialisme, par P. LOUIS.
La représentation proportionnelle et les partis politiques, par P. G. LA CHESNAIS.
Histoire de la Commune, par LISSAGARAY.
La Religion, par L. FEUERBACH.
L'essence du christianisme, L. FEUERBACH.
Le marxisme, par Karl KAUTSKY.
Principes socialistes, par G. DEVILLE.
Le Capital de Karl Marx, par G DEVILLE.
Essai sur la conception matérialiste de l'histoire, par LABRIOLA.
La ruine du monde antique, par SOREL.
L'Enfermé, par G. GEFFROY.
Autour d'une vie (mémoires), KROPOTKINE.
Congrès socialiste, tenu salle Wagram.
Le Peuple du XXe siècle, par U. GOHIER.

A **4** fr. **10** *franco*

Application du collectivisme, p. DESLINIÈRES.
La politique agraire du Parti socialiste, par Karl KAUTSKY
Socialisme et science positive, par E. FERRI.

A **7** fr. (**7** fr. **60** *franco*)

La Question agraire, par Karl KAUTSKY.
L'Ouvrier devant l'Etat, par Paul LOUIS.

HISTOIRE SOCIALISTE 1789-1900

La Constituante, par J. JAURÈS (franco).	10	»
La Législative, — —	7	50
La Convention (t. I) — —	10	»
La Convention (t. II) — —	12	50
Thermidor et Directoire, par G. DEVILLE.	7	50
Consulat et Empire, par BROUSSE-TUROT.	7	50

La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE étant la *Seule Maison* qui consacre *TOUS* ses bénéfices à la propagande, il est du devoir de tous les Militants de s'y fournir exclusivement.

La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE fournit tous les volumes autres que ceux marqués sur son Catalogue, elle fait des remises variant de 10 à 20 0/0 sur les volumes pris en quantité et de 20 à 50 0/0 sur les brochures prises par cent.

L'Avenir du Socialisme

Par PAUL LOUIS

Prix : **3** fr. — *Franco*, **3** fr. **50**

Demander dans tous les Bureaux de Tabac
LE
PAPIER DES 3/8
Le meilleur. — Le plus économique.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Cartes d'abonnement d'excursions en Bretagne.

Abonnements individuels

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer jusqu'au 31 octobre, des cartes d'abonnement spéciales permettant de partir d'une gare quelconque (grandes lignes) du réseau de l'Ouest pour une gare au choix des lignes désignées ci-dessous en s'arrêtant sur le parcours ; de circuler ensuite à son gré pendant un mois non-seulement sur ces lignes, mais aussi sur tous leurs embranchements qui conduisent à la mer, et, enfin, une fois l'excursion terminée de revenir au point de départ avec les mêmes facilités d'arrêt qu'à l'aller.

Carte I. — Sur la Côte Nord de Bretagne : 1re classe 100 fr., 2e classe 75 fr. — Parcours : Gares de la ligne de Granville à Brest (par Folligny, Dol et Lamballe) et les embranchements de cette ligne conduisant à la mer.

Carte II. — Sur la Côte Sud de Bretagne : 1re classe 100 fr., 2e classe 75 fr. — Parcours : Gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et les embranchements de cette ligne conduisant à la mer

Carte III. — Sur les Côtes Nord et Sud de Bretagne : 1re classe 130 fr., 2e classe 95 fr. — Parcours : Gares des lignes de Granville à Brest (par Folligny, Dol et Lamballe) et de Brest au Croisic et à Guérande et des lignes d'embranchements conduisant à la mer.

Carte IV. — Sur les Côtes Nord et Sud de Bretagne et lignes intérieures situées à l'Ouest de celle de Saint-Malo à Redon ; 1re classe 150 fr., 2e classe 110 fr. — Parcours : Gares des lignes de Granville à Brest (par Folligny, Dol et Lamballe), de Brest au Croisic et à Guérande et des lignes d'embranchement vers la mer, ainsi que celles des lignes de Dol à Redon, de Messac a Ploërmel, de Lamballe à Rennes, de Dinan à Questembert, de Saint-Brieuc à Auray, de Loudéac à Carhaix, de Morlaix et de Guingamp à Rosporden.

Abonnements de famille

Toute personne qui souscrit en même temps que l'abonnement qui lui est propre un ou plusieurs autres abonnements de même nature en faveur des membres de sa famille ou domestique, habitant avec elle, bénéficie pour ces cartes supplémentaires de réductions variant entre 10 et 50 0/0 suivant le nombre de cartes délivrées.

Pour plus de renseignements consulter le livret Guide-illustré du réseau de l'Ouest, vendu 0 fr. 30, dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

CHEMINS DE FER

Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux Gorges du Tarn

Aux touristes Parisiens qui veulent visiter les Gorges du Tarn, nous croyons devoir signaler, comme la voie la plus rapide, le train partant de la gare de Paris P.-L.-M. à 8 h. 10 du soir.

Cet express, passant par Nevers, Clermont, Arvant, Saint-Flour, franchit près de cette dernière ville la vallée de la Truyère sur le fameux viaduc de Garabit ; il permet, en dinant à Paris à l'heure habituelle, d'arriver à Mende, la curieuse capitale du pays des Causses, à 10 h. 49 du matin.

Les touristes pressés d'arriver à Sainte-Enimie, point d'embarquement sur le Tarn, peuvent aussi quitter l'express à 9 h. 55 matin à Banassac-Canourgue, où le chef de gare leur procurera les voitures dont ils pourront avoir besoin. Le trajet de Banassac à Sainte-Enimie est de 28 kilomètres à travers une région des plus pittoresques.

EMPLOYEZ POUR VOS CORRESPONDANCES

LA CARTE POSTALE SOCIALISTE

Portraits de J. GUESDE et d'Ed. VAILLANT

LE BUDGET

ORGANISONS-NOUS

La douzaine, *franco :* **0** fr. **50.**
Les cinquante, *franco :* **2** francs.
Le cent, *franco :* **4** francs.

ATTENTION !

FANFARES ET HARMONIES

L'Internationale

34 cartons pour fanfare

42 cartons pour harmonie

est en vente à la Bibliothèque du Parti

Trois francs, *franco.*

Eugène POTTIER

*Magnifique gravure rappelant l'*Internationale

Œuvre de l'Artiste GEORGES LEVADE

L'exemplaire, tiré sur papier vélin (dimensions : 66 × 46 centimètres) **50 centimes.**

Par la poste (poste e emballage compris, **80 centimes.**